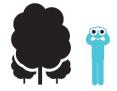




Respect du protocole

choisir un jour pour réaliser les observations :



soit le samedi 26 janvier, soit le dimanche 27 janvier 2019 (en France) soit le samedi 2 février, soir le samedi 3 février 2019 (en Belgique) choisir un jardin dans lequel sera effectué le comptage (privé, public ou un balcon)

dénombrer durant 1h les oiseaux fréquentant ce jardin,



converser pour chaque <u>espèce identifiée</u> que le nombre maximal d'oiseaux observés en même temps

ne compter que les oiseaux posés



et non ceux en vol au dessus du jardin.

transmettre ses observations sur le site : www.oiseauxdesjardins.fr www.natagora.be





Aidez-vous grâce au guide d'aide à l'inscription et à la saisie de données

Besoin d'aide : Contact: oiseauxdesjardins@lpo.fr







